



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 74919

Texte de la question

M. Gérard Voisin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des agents de surveillance de la direction générale des douanes, qui souhaitent une revalorisation de leur rémunération et une meilleure prise en compte des risques liés à leurs missions. Ils réclament une bonification d'un an tous les cinq ans, à l'exemple des gendarmes, des policiers, des pompiers et des gardiens de prison, et l'intégration des primes dans le salaire. Alors que l'indemnité de risque atteint 21 % du traitement pour les policiers, elle ne dépasse pas 9 % pour les agents des douanes. Ceux-ci sont également insuffisamment préparés aux interventions qu'ils peuvent être amenés à faire lors des contrôles. Les agents des douanes ont le sentiment que les dangers liés à leur fonction sont ignorés par les pouvoirs publics, et ils veulent une augmentation de la prime de risque ainsi qu'une formation adaptée, qui est aujourd'hui quasiment inexistante. Il lui demande de bien vouloir l'informer des suites qu'il entend donner aux revendications légitimes des agents de surveillance des douanes.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74919

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1840